

BILL NO. 18
PROJET DE LOI NO. 18

ENTITLED: *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*
TITRE: *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*

Amend said Bill as follows:

Amendement à apporter au projet de loi :

Section	1	Subsection	Paragraph	Subparagraph	Ligne No.
Article		Paragraphe	Alinéa	Sous-alinéa	Ligne No.

Strike out section 1.

Biffer l'article 1.